Référentiel ouvert de transparence

Édition 3, 14 nov. 2026

Avec les contributions de Geert De Vuyst (France).

Dernière édition : geertdevuyst.fr/referentiel-transparence

À propos

Le Référentiel ouvert de transparence est un cadre structuré de **documentation** et de **présentation des informations** relatives aux produits et aux activités des entreprises du secteur des plantes médicinales et de leurs extraits.

Il se compose de deux parties : un **ensemble structuré de questions** thématiques applicables selon les activités et les produits d'une marque, et une série de **comparaisons** ciblées fondées sur une sélection de réponses documentées.

Le Référentiel ouvert de transparence contribue ainsi à un engagement partagé en faveur de la durabilité dans le secteur.

Important

Toutes les questions ne concernent pas nécessairement toutes les marques. Certaines s'appliquent uniquement à certains types de marques ou types de produits. Lorsqu'une marque exerce plusieurs activités ou commercialise différents types de produits, toutes les questions correspondantes sont prises en compte. Si une section ou une question ne concerne que certaines marques, cette précision figure directement sous son intitulé.

Par exemple, un producteur établi dans l'Union européenne qui distille et commercialise sa propre huile essentielle n'a pas à répondre aux questions sur les intermédiaires, puisqu'il produit lui-même cette huile. Les questions sur les solvants résiduels ne le concernent pas non plus, car la distillation des huiles essentielles ne fait pas appel à des solvants. En revanche, un grossiste qui commercialise cette même huile devra répondre aux questions sur les intermédiaires, mais pas à celles sur la gestion des sols, puisqu'il ne cultive pas les plantes.

Sommaire

Code	Nom	Questions
Partie 1 : Questions du socle		
Information et étiquetage des produits		
PL	Étiquetage des produits	7
PI ODD 12.8	Documentation des produits	7
Durabilité et responsabilité		
SA	Approche sociétale	4
GH ODD 3	Bonne santé et bien-être	2

Code	Nom	Questions
CW ODD 6	Eau propre et assainissement	2
DW ODD 8	Travail décent et croissance économique	6
II ODD 9	Industrie, innovation et infrastructure	3
RC ODD 12	Consommation et production responsables	8
CA ODD 13	Lutte contre les changements climatiques	3
LO ODD 15	Vie de la terre	8

Analyses, authenticité et approvisionnement

AD	Documentation analytique	8
BA	Authenticité botanique et adultération : Extraits achetés	4
BP	Authenticité botanique et adultération : Production	4
SP	Politique d’approvisionnement	9

Partie 2 : Projections

	Informations sur le produit	5
	Pratiques de contrôle et d’authenticité	7
	Origine et approvisionnement	9

Partie 1 : Questions du socle

Information et étiquetage des produits

Transparence des informations fournies aux consommateurs et aux professionnels.

PL Étiquetage des produits

Code	Question	Réponse
PL-1	**Conformité aux exigences réglementaires d’étiquetage applicables au produit** Conformité aux exigences européennes et nationales d’étiquetage applicables, notamment aux cosmétiques, compléments alimentaires, denrées alimentaires, médicaments à base de plantes et substances ou mélanges chimiques (CLP), selon la classification réglementaire du produit.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-2	**Identité botanique indiquée** Identification de la plante d’origine par son nom botanique scientifique, comprenant le genre et l’espèce.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-3	**Chémotype indiqué lorsque pertinent** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle, Huile essentielle diluée, Huile essentielle post-traitée, Hydrolat, Hydrolat concentré.* Indication du chémotype lorsque différents profils chimiques existent au sein d’une même espèce botanique.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-4	**Partie de la plante et stade de développement éventuel indiqués** *Uniquement pour les marques qui vendent : Matières premières végétales et extraits, Huile essentielle diluée.* Identification de la partie végétale utilisée pour l’extraction et, le cas échéant, de son stade de développement lors de la récolte.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-5	**Méthode d’extraction indiquée** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle diluée, Huile essentielle, Huile essentielle post-traitée, Hydrolat, Hydrolat concentré, Extrait aqueux, Extrait hydroglycolique, Extrait hydroglycériné, Teinture ou infusion, Absolue, Concrète, Extrait au CO2, Résinoïde, Oléorésine extraite, Huile végétale, Macérât huileux, Beurre végétal.* Identification de la méthode utilisée pour obtenir l’extrait végétal, notamment la distillation, l’expression ou l’extraction par solvant.	Toujours · Partiellement · Jamais

PL Étiquetage des produits

Code	Question	Réponse
PL-6	**Pays d’origine indiqué** *Uniquement pour les marques qui vendent : Matières premières végétales et extraits, Huile essentielle diluée.* Indication du pays dans lequel la matière première végétale a été cultivée ou récoltée.	Toujours · Partiellement · Jamais
PL-7	**Numéro de lot indiqué** Identification du lot de production par un numéro permettant sa traçabilité.	Toujours · Partiellement · Jamais

PI ODD 12.8 Documentation des produits

Code	Question	Réponse
PI-2	**Fiche technique du produit** Une fiche technique décrit la composition d’un produit, ses principales caractéristiques et les valeurs et limites qu’il doit respecter. Par exemple, la fiche technique d’une huile de tournesol peut préciser sa composition attendue en acides gras et son indice d’acide maximal autorisé. Contrairement à un bulletin d’analyse, elle décrit les exigences applicables au produit en général, et non les résultats des analyses d’un lot particulier. Répondez « Toujours » si vous disposez d’une fiche technique pour chaque produit, « Partiellement » si vous en avez pour certains produits ou « Jamais » si vous n’en avez aucune.	Toujours · Partiellement · Jamais
PI-3	**Précision de l’origine géographique** Indiquez le niveau de précision des informations géographiques fournies sur l’origine des matières végétales utilisées pour les extraits commercialisés : pays de culture ou de récolte, région ou producteur identifié. Il ne s’agit pas du lieu de distillation, d’extraction ou de conditionnement.	Pays · Région
PI-4	**Bulletin d'analyse, chromatographie** Le bulletin d'analyse ou la chromatographie donne ce qui a été mesuré sur un lot précis, par le laboratoire de la marque ou par un laboratoire externe. Chaque lot a le sien. Choisissez « Non applicable » seulement si aucun de vos produits n'est analysé.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable · Non documenté

PI ODD 12.8 Documentation des produits

Code	Question	Réponse
PI-7	**Disponibilité de la fiche de données de sécurité (FDS/SDS/MSDS)** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle diluée, Synergie d'huiles essentielles, Huile essentielle, Huile essentielle post-traitée, Hydrolat, Hydrolat concentré, Extrait aqueux, Extrait hydroglycolique, Extrait hydroglycériné, Teinture ou infusion, Absolue, Concrète, Extrait au CO2, Résinoïde, Oléorésine extraite, Résine, gomme ou baume, Huile végétale, Macérât huileux, Beurre végétal.* Disponibilité des fiches de données de sécurité (FDS/SDS/MSDS) pour les produits concernés. Indiquez si elles sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles. Sélectionnez « Non applicable » uniquement si les fiches de données de sécurité ne sont pas applicables aux produits de la marque.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable · Non documenté
PI-5	**Calculs de la teneur d'origine naturelle** *Uniquement pour les marques qui vendent : Crème, Gel, Baume, Lotion, Savon solide, Formulation huileuse, Mélange huileux botanique pour application cutanée, Gel, crème ou baume, Produit pour le bain ou le sauna.* Indiquez si les calculs de la teneur d'origine naturelle sont documentés pour les produits cosmétiques concernés. L'ISO 16128-1:2016 définit les catégories d'ingrédients ; l'ISO 16128-2:2017 décrit les méthodes de calcul. Sélectionnez « Non applicable » si aucun produit n'entre dans ce champ.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
PI-6	**Calculs de la teneur d'origine biologique** *Uniquement pour les marques qui vendent : Crème, Gel, Baume, Lotion, Savon solide, Formulation huileuse, Mélange huileux botanique pour application cutanée, Gel, crème ou baume, Produit pour le bain ou le sauna.* Indiquez si les calculs de la teneur d'origine biologique sont documentés pour les produits cosmétiques concernés. L'ISO 16128-1:2016 définit les catégories d'ingrédients ; l'ISO 16128-2:2017 décrit les méthodes de calcul. Une teneur d'origine biologique calculée ne constitue pas une certification biologique. Sélectionnez « Non applicable » si aucun produit n'entre dans ce champ.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

PI ODD 12.8 Documentation des produits

Code	Question	Réponse
PI-8	**Disponibilité de la documentation de conformité IFRA** *Uniquement pour les marques qui vendent : Crème, Gel, Baume, Lotion, Savon solide, Formulation huileuse, Mélange huileux botanique pour application cutanée, Gel, crème ou baume, Produit pour le bain ou le sauna.* Indique si la marque fournit des documents attestant que les mélanges parfumants sont conformes aux normes IFRA applicables pour leurs utilisations prévues. Pour les ingrédients parfumants individuels, des informations pertinentes sur la conformité fournies par le fournisseur peuvent être présentées à la place. Les documents peuvent être téléchargeables ou disponibles sur demande. Les documents de conformité aux normes IFRA ne constituent pas une certification délivrée par l'IFRA et ne remplacent pas une évaluation de la sécurité du produit. Sélectionnez Non applicable si les normes IFRA ne sont pas pertinentes pour les produits proposés.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable · Non documenté + *lien*

Durabilité et responsabilité

Responsabilités environnementales, sociales et économiques, structurées autour des objectifs de développement durable des Nations unies.

SA Approche sociétale

Code	Question	Réponse
	Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis. « Local » et « sur site » renvoient ici à tout site propre à la marque (culture, transformation, boutique), quel que soit le pays où il se trouve, et non aux pays où ses produits sont vendus.	
SA-1	**Sensibilisation et accueil du public sur site** Actions organisées par la marque sur ses propres sites et ouvertes à des personnes extérieures à l'entreprise.	Visites pédagogiques · Ateliers · Chantiers participatifs · Portes ouvertes · Aucun *(une ou plusieurs)*
SA-2	**Présence locale et lieux de rencontre** Les lieux situés à 50 km au plus d'un site propre à la marque, où le public peut rencontrer la marque ou acheter ses produits en personne.	Boutique sur place ouverte au public · Marchés locaux · Commerces et points de vente locaux · Foires et événements locaux, hors site · Aucun *(une ou plusieurs)*

SA Approche sociétale

Code	Question	Réponse
SA-3 SDG 17.17	**Partenaires des actions sociétales et environnementales** Sélectionnez les types d'organisations avec lesquelles la marque mène des activités conjointes à des fins sociétales ou environnementales, actuellement ou au cours des trois dernières années.	Associations et fondations · Groupements et autres producteurs · Institutions publiques · Organismes de recherche et d'enseignement · Entreprises · Aucun *(une ou plusieurs)*
SA-4 SDG 11.4	**Patrimoine culturel lié à l'activité** Sélectionnez les formes de patrimoine culturel que la marque contribue activement à préserver ou à sauvegarder dans le cadre de ses activités. Il peut s'agir de savoir-faire et de techniques traditionnels, de variétés végétales locales ou patrimoniales, ainsi que du patrimoine bâti rural.	Savoir-faire ou techniques traditionnels · Variétés végétales locales ou anciennes · Patrimoine rural bâti (terrasses, murs en pierre sèche, anciens alambics) · Aucun *(une ou plusieurs)*

GH ODD 3 Bonne santé et bien-être

Code	Question	Réponse
GH-1 3.9	**Analyse des résidus de pesticides**	Toujours · Partiellement · Jamais
GH-2 3.9	**Analyse des solvants résiduels** *Uniquement pour les marques qui vendent : Absolue, Concrète, Résinoïde, Oléorésine extraite.*	Toujours · Partiellement · Jamais

CW ODD 6 Eau propre et assainissement

Code	Question	Réponse

Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis.

CW-1 6.4	**Enregistrement de la consommation d'eau dans la production ou la transformation**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
CW-2 6.3	**Manipulation et élimination des produits chimiques utilisés**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

DW ODD 8 Travail décent et croissance économique

Code	Question	Réponse
Uniquement pour les marques de ces types : Producteur hors UE, Importation de pays hors UE vers l'UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE, Exportation d'un pays hors UE vers tout autre pays.		
DW-1 8.3	**Soutien aux producteurs locaux et aux petites entreprises par des accords d'achat ou de soutien**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
DW-2 8.5	**Conditions de rémunération des travailleurs et des producteurs fournisseurs**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
DW-3 8.5	**Mesures en faveur de l'égalité des chances et contre la discrimination**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
DW-4 8.7	**Prévention du travail des enfants et du travail forcé**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
DW-5 8.8	**Protection des droits des travailleurs**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
DW-6 8.8	**Santé et sécurité au travail**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

II ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure

Code	Question	Réponse
Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis.		
II-1 9.4	**Enregistrement des quantités de matières premières botaniques utilisées et de produits obtenus** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
II-2 9.4	**Réduction des émissions de gaz à effet de serre**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
II-3 9.4	**Utilisation d'énergies renouvelables dans les activités**	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

RC ODD 12 Consommation et production responsables

Code	Question	Réponse
RC-1 12.2	**Enregistrement et réduction des pertes de matières végétales après récolte** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
RC-2 12.5	**Prévention, réutilisation ou recyclage des déchets de production** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
RC-3 12.5	**Réduction ou recyclage des déchets d'emballage** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
RC-4 12.6	**Publication d'informations ou d'un rapport sur la durabilité** Indiquez si la marque publie des informations sur sa démarche de durabilité, notamment environnementale et sociale, dans un rapport, sur son site web ou dans d'autres documents accessibles au public. Fournissez un lien vers ces informations lorsqu'elles sont disponibles en ligne.	Documenté · Autodéclaré · Non documenté + *lien*
RC-5 12.8	**Conseils aux consommateurs pour des achats responsables** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).* Indiquez si la marque conseille aux consommateurs d'acheter des quantités adaptées et d'éviter les achats inutiles ou le stockage excessif. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu'ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s'adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

RC ODD 12 Consommation et production responsables

Code	Question	Réponse
RC-6 12.8	**Conseils aux consommateurs pour une utilisation des produits respectueuse de l'environnement** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).* Indiquez si la marque fournit aux consommateurs des conseils pour une utilisation des produits respectueuse de l'environnement, en expliquant comment les pratiques recommandées peuvent contribuer à réduire leur impact environnemental. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu'ils sont disponibles en ligne. Sélectionnez « Non applicable » si la marque exerce exclusivement des activités entre professionnels (B2B) et ne s'adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
RC-7 12.8	**Conseils aux consommateurs pour la conservation des produits** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).* Indiquez si la marque fournit aux consommateurs des conseils de conservation visant à prévenir la détérioration prématurée des produits et les pertes évitables. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu'ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s'adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
RC-8 12.8	**Conseils aux consommateurs pour une élimination responsable** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).* Indiquez si la marque conseille aux consommateurs comment éliminer de manière responsable les produits non utilisés et leurs emballages, notamment par des consignes de tri ou de collecte appropriées. Fournissez un lien vers ces conseils lorsqu'ils sont disponibles. Sélectionnez Non applicable si la marque exerce ses activités exclusivement entre professionnels et ne s'adresse pas directement aux consommateurs finaux.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

CA ODD 13 Lutte contre les changements climatiques

Code	Question	Réponse
CA-1 13.1	**Évaluation des risques climatiques et mesures d'adaptation** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
CA-2 13.2	**Enregistrement des émissions de gaz à effet de serre pour des activités définies** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis.*	Documenté · Autodéclaré · Non documenté + *lien*
CA-3 13.3	**Formations ou actions de sensibilisation au climat pour le personnel ou les fournisseurs** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Grossiste, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre).*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

LO ODD 15 Vie de la terre

Code	Question	Réponse
LO-1 15.1	**Cueillette en milieu sauvage : limites de récolte et régénération** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs.* Pour les plantes cueillies en milieu sauvage : la quantité qui peut être prélevée sur un site, et ce qui est fait pour que la population se renouvelle, comme la rotation des sites, une part laissée sur place ou des périodes de repos. Non applicable si toutes les plantes sont cultivées.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
LO-2 15.2	**Contrôles visant à éviter un approvisionnement lié à la déforestation** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Grossiste, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l'UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE, Marque de distributeur (marque propre), Exportation de l'UE vers des pays hors UE.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

LO ODD 15 Vie de la terre

Code	Question	Réponse
LO-3 15.3	**Conservation ou restauration des sols sur les sites de culture** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
LO-4 15.5	**Protection de la biodiversité et des habitats naturels** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
LO-5 15.5	**Contrôles et garanties concernant les espèces végétales menacées dans l'approvisionnement** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Grossiste, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l'UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE, Marque de distributeur (marque propre), Exportation de l'UE vers des pays hors UE.*	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
LO-6 15.6	**Accords d'accès et de partage des avantages relatifs aux ressources génétiques** Cette question concerne les accords d'accès et de partage des avantages (APA) liés à l'utilisation des ressources génétiques. Selon le Protocole de Nagoya, l'utilisation désigne les activités de recherche et de développement sur la composition génétique ou biochimique des ressources génétiques. La culture, la distillation, l'achat ou la revente ne constituent pas, en soi, une telle utilisation. Sélectionnez « Non applicable » si les activités de la marque ne comportent pas d'utilisation de ressources génétiques soumise à des exigences d'APA.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
LO-7	**Systèmes et pratiques de culture** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs.* Sélectionnez les systèmes et pratiques que la marque applique actuellement sur au moins une parcelle qu'elle cultive ou un site où elle cueille des plantes en milieu sauvage.	Agroforesterie · Haies et bordures de champs · Couverture permanente du sol · Engrais verts · Rotation ou association de cultures · Semences et plants produits sur place · Récolte à la main ou à l'aide d'outils manuels · Aucun *(une ou plusieurs)*

LO ODD 15 Vie de la terre

Code	Question	Réponse
LO-8	**Inventaires de la biodiversité et recherches sur les sites de culture** *Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs.* Indiquez si la marque réalise des inventaires des espèces présentes (flore, faune, vie du sol) ou participe à des recherches sur ses sites de culture. Les inventaires et recherches peuvent être réalisés par la marque seule ou en collaboration avec d'autres organismes.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*

Analyses, authenticité et approvisionnement

Vérification analytique, authenticité botanique et intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

AD Documentation analytique

Code	Question	Réponse
AD-1	**Profil chromatographique** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle, Huile essentielle diluée, Synergie d'huiles essentielles, Huile essentielle post-traitée, Absolue, Extrait au CO2, Résinoïde.* Indiquez si des profils chromatographiques sont fournis pour les produits concernés de votre gamme, sans nécessairement couvrir tous les produits.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-2	**Densité relative** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle, Huile essentielle diluée, Synergie d'huiles essentielles, Huile essentielle post-traitée, Absolue, Extrait au CO2, Résinoïde.* Indiquez si la densité relative est documentée pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-3	**Indice de réfraction** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle, Huile essentielle diluée, Synergie d'huiles essentielles, Huile essentielle post-traitée, Absolue, Extrait au CO2, Résinoïde.* Indiquez si l'indice de réfraction est documenté pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais

AD Documentation analytique

Code	Question	Réponse
AD-4	**Pouvoir rotatoire** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile essentielle, Huile essentielle diluée, Synergie d'huiles essentielles, Huile essentielle post-traitée, Absolue, Extrait au CO2, Résinoïde.* Indiquez si le pouvoir rotatoire est documenté pour les produits concernés de votre gamme.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-5	**Composition en acides gras** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile végétale, Macérât huileux, Beurre végétal.* Indiquez si la composition en acides gras est documentée pour les produits concernés, notamment les huiles végétales et autres huiles riches en lipides.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-6	**Indice d’acide et indice de peroxyde** *Uniquement pour les marques qui vendent : Huile végétale, Macérât huileux, Beurre végétal.* Indiquez si les indices d’acide et de peroxyde sont documentés pour les produits concernés, notamment les huiles végétales et autres huiles riches en lipides.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-7	**Analyse microbiologique** *Uniquement pour les marques qui vendent : Produits formulés, Formes de présentation et de dosage, Hydrolat, Hydrolat concentré, Eau aromatisée, Extrait aqueux, Extrait hydroglycolique, Extrait hydroglycériné, Matière végétale séchée.* Indiquez si des résultats d’analyses microbiologiques sont documentés pour les produits concernés, notamment les hydrolats et autres préparations contenant de l’eau.	Toujours · Partiellement · Jamais
AD-8	**Analyse des composés marqueurs** *Uniquement pour les marques qui vendent : Absolue, Concrète, Extrait au CO2, Résinoïde, Oléorésine extraite, Extrait aqueux, Extrait hydroglycolique, Extrait hydroglycériné, Teinture ou infusion.* Indiquez si des composés marqueurs mesurés sont documentés pour les extraits concernés, comme les extraits au CO_2, les absolues et d’autres extraits végétaux.	Toujours · Partiellement · Jamais

BA Authenticité botanique et adultération : Extraits achetés

Code	Question	Réponse
Uniquement pour les marques de ces types : Exportation de l'UE vers des pays hors UE, Grossiste, Marque de distributeur (marque propre), Fournisseur de matières premières, Fabricant de produits finis.		
BA-1	**Documentation fournisseur sur l'authenticité vérifiée** Vérifie les données du fournisseur sur l'identité botanique, la partie de plante, la méthode d'extraction et l'origine pertinente par rapport aux exigences d'achat.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BA-2	**Résultats analytiques comparés aux spécifications du produit** Compare les résultats analytiques des extraits achetés aux spécifications pertinentes. Les écarts inexpliqués doivent être examinés et ne prouvent pas, à eux seuls, une adultération.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BA-3	**Analyses ciblées de détection d'adultération des extraits achetés** Documente les analyses ciblées des extraits achetés selon les risques identifiés : dilution, substitution, ajout de composés non déclarés ou mélange avec d'autres extraits. Les méthodes sont choisies selon l'adultération suspectée.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BA-4	**Procédures en cas de suspicion d'adultération** Décrit comment les lots achetés suspects sont bloqués, examinés puis acceptés ou refusés.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

BP Authenticité botanique et adultération : Production

Code	Question	Réponse
Uniquement pour les marques de ces types : Producteur dans l'UE, Producteur hors UE, Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes.		
BP-1	**Identité botanique vérifiée avant transformation** Vérifie l'espèce et la partie de plante concernée avant extraction ou transformation.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BP-2	**Séparation des matières végétales et des lots de production** Documente les mesures évitant les mélanges ou substitutions involontaires d'espèces, de matières et de lots.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*
BP-3	**Enregistrements d'extraction et de transformation tenus à jour** Consigne, pour chaque lot, les méthodes d'extraction, les étapes de transformation et les substances éventuellement ajoutées.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

BP Authenticité botanique et adultération : Production

Code	Question	Réponse
BP-4	**Vérification de l’authenticité des extraits finis** Vérifie les extraits finis en comparant les résultats analytiques documentés aux spécifications appropriées ou, le cas échéant, à des profils de référence authentifiés.	Toujours · Partiellement · Jamais · Non applicable + *lien*

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-9	**Procédures de qualification et de suivi des fournisseurs** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Procédures permettant d’évaluer et d’approuver les fournisseurs, de suivre leurs pratiques et de traiter les non-conformités constatées, notamment par des actions correctives lorsque cela est nécessaire.	Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable + *lien*
SP-1	**Modèle d’approvisionnement** *Uniquement pour les marques de ces types : Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Sélectionnez toutes les voies par lesquelles l’entreprise obtient ses matières. Un fournisseur de matières premières, un distillateur ou un transformateur de plantes répond pour ses plantes ; toute autre entreprise répond pour ses extraits. Une entreprise des deux catégories répond pour les deux. La production propre signifie que l’entreprise cultive ou récolte elle-même les plantes, ou fabrique elle-même les extraits.	Production propre · Directement auprès des producteurs · Coopératives · Courtiers ou négociants · Non divulgué *(une ou plusieurs)*

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-2	**Part de l’assortiment issue de la production propre** *Uniquement pour les marques de ces types : Distillateur, Transformateur de plantes, Fabricant de produits finis, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE.* Comptez les extraits réellement produits par l’entreprise, et non les produits simplement conditionnés, réétiquetés ou commercialisés sous sa marque. Comptez les produits distincts à base d’extraits végétaux proposés, et non les contenances, les ventes ou les volumes. Majorité : plus de 50 % ; minorité : plus de 0 % à 50 % ; aucune : 0 %.	Majorité · Minorité · Aucune · Non divulgué
SP-3	**Part de l’assortiment achetée directement auprès des producteurs** *Uniquement pour les marques de ces types : Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Comptez les extraits achetés directement à l’entreprise qui les a produits, sans intermédiaire commercial indépendant. Excluez les produits issus de la production propre. Comptez les produits distincts à base d’extraits végétaux proposés, et non les contenances, les ventes ou les volumes. Majorité : plus de 50 % ; minorité : plus de 0 % à 50 % ; aucune : 0 %.	Majorité · Minorité · Aucune · Non divulgué
SP-4	**Cultivateurs et récoltants des plantes nommés** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Indiquez si la marque nomme les personnes, entreprises ou coopératives qui cultivent ou récoltent les matières végétales utilisées dans ses produits ou ingrédients. Pour les plantes récoltées à l’état sauvage, identifiez la personne ou l’organisation qui effectue la récolte. La seule mention du fournisseur, du négociant, de l’importateur ou de la marque ne suffit pas, sauf si cet acteur a réellement cultivé ou récolté les plantes. Sélectionnez Toujours si toutes les sources concernées sont nommées, Partiellement si certaines seulement le sont et Jamais si aucune ne l’est.	Toujours · Partiellement · Jamais

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-7	**Identification du producteur de l’extrait** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Indiquez si la marque identifie les personnes, entreprises ou coopératives qui réalisent la distillation, le pressage, la macération ou tout autre procédé d’extraction permettant d’obtenir les extraits végétaux de sa gamme de produits. Sélectionnez Toujours si tous les opérateurs d’extraction concernés sont nommés, Partiellement si certains seulement le sont et Jamais si aucun ne l’est.	Toujours · Partiellement · Jamais + *lien*
SP-5	**Régions d’approvisionnement divulguées** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Indiquez si la marque communique les régions géographiques où sont cultivées ou récoltées les plantes utilisées dans ses extraits. Il s’agit de l’origine des plantes, et non du lieu de distillation, d’extraction ou de conditionnement.	Toujours · Partiellement · Jamais
SP-6	**Nombre habituel d’intermédiaires** *Uniquement pour les marques de ces types : Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Indiquez le nombre habituel d’entreprises indépendantes qui achètent puis revendent les extraits entre le producteur (distillateur ou extracteur) et la marque. Excluez les transporteurs, les entrepôts, les courtiers qui n’achètent pas les extraits et les entreprises assurant uniquement le conditionnement.	0 · 1 · 2 ou plus · Non divulgué

SP Politique d’approvisionnement

Code	Question	Réponse
SP-8	**Documentation relative à l’origine ou à la chaîne de traçabilité disponible** *Uniquement pour les marques de ces types : Coopérative de producteurs, Fournisseur de matières premières, Distillateur, Transformateur de plantes, Grossiste, Exportation de l’UE vers des pays hors UE, Fabricant de produits finis, Marque de distributeur (marque propre), Achats intra-UE, Importation de pays hors UE vers l’UE, Importation de tout pays vers un pays hors UE.* Indiquez si la marque fournit des documents établissant l’origine géographique des plantes ou retraçant le parcours des extraits obtenus dans la chaîne d’approvisionnement. Précisez si ces documents sont téléchargeables, disponibles sur demande ou indisponibles.	Téléchargeable · Sur demande · Non disponible · Non applicable · Non documenté

Explication des réponses

Oui, avec document · Oui, sans document · Non · Non applicable

Oui, avec document: Une procédure écrite, un enregistrement ou un certificat existe et peut être montré : indiquez son lien ci-dessous.

Oui, sans document: La pratique est en place, sans documentation écrite.

Non: Rien n’est en place sur ce point.

Non applicable: Cette question ne concerne pas l’activité de la marque.

Visites pédagogiques · Ateliers · Chantiers participatifs · Portes ouvertes · Aucun

Aucun: Rien n’est en place sur ce point.

Boutique sur place ouverte au public · Marchés locaux · Commerces et points de vente locaux · Foires et événements locaux, hors site · Aucun

Aucun: Rien n’est en place sur ce point.

Associations et fondations · Groupements et autres producteurs · Institutions publiques · Organismes de recherche et d’enseignement · Entreprises · Aucun

Aucun: Rien n’est en place sur ce point.

Savoir-faire ou techniques traditionnels · Variétés végétales locales ou anciennes · Patrimoine rural bâti (terrasses, murs en pierre sèche, anciens alambics) · Aucun

Aucun: Rien n’est en place sur ce point.

Agroforesterie · Haies et bordures de champs · Couverture permanente du sol · Engrais verts · Rotation ou association de cultures · Semences et plants produits sur place · Récolte à la main ou à l’aide d’outils manuels · Aucun

Agroforesterie: L’agroforesterie consiste à associer volontairement des arbres ou d’autres végétaux ligneux pérennes aux cultures agricoles et/ou à l’élevage, au sein d’un même système agricole.

Aucun: Rien n’est en place sur ce point.

Partie 2 : Projections

Le référentiel compare deux marques à l'aide d'un score de similarité pondéré, fondé sur les informations qu'elles documentent.
Chaque comparaison porte sur une préoccupation précise de l'acheteur et ne prend en compte que les questions applicables aux deux marques et dont les réponses sont comparables.
Les différences sont mesurées sur une échelle de 0 (identiques) à 1 (aussi différentes que possible).
Les réponses ordonnées sont comparées selon leur écart sur l'échelle, les réponses à choix unique ou oui/non selon qu'elles sont identiques ou différentes, et les réponses à choix multiples à l'aide de la distance de Jaccard, qui mesure la proportion des options non partagées.
Le score global de similarité reflète la moyenne pondérée de ces différences, tandis qu'un taux de couverture distinct indique la proportion des questions applicables ayant effectivement pu être comparées.

Informations sur le produit

Puis-je trouver les informations dont j'ai besoin avant d'acheter ?

- PL-2 Identité botanique indiquée
- PL-4 Partie de la plante et stade de développement éventuel indiqués
- PL-5 Méthode d'extraction indiquée
- PL-6 Pays d'origine indiqué
- PL-7 Numéro de lot indiqué

Pratiques de contrôle et d'authenticité

Comment la marque vérifie-t-elle ce qu'elle vend ?

- PI-4 Bulletin d'analyse, chromatographie
- AD-1 Profil chromatographique
- AD-8 Analyse des composés marqueurs
- BA-3 Analyses ciblées de détection d'adultération des extraits achetés
- BP-1 Identité botanique vérifiée avant transformation
- BP-4 Vérification de l'authenticité des extraits finis
- GH-1 Analyse des résidus de pesticides

Origine et approvisionnement

D'où viennent les ingrédients et qui les produit ?

- PI-3 Précision de l'origine géographique
- SP-1 Modèle d'approvisionnement
- SP-2 Part de l'assortiment issue de la production propre
- SP-3 Part de l'assortiment achetée directement auprès des producteurs
- SP-4 Cultivateurs et récoltants des plantes nommés
- SP-7 Identification du producteur de l'extrait
- SP-5 Régions d'approvisionnement divulguées
- SP-6 Nombre habituel d'intermédiaires
- SP-8 Documentation relative à l'origine ou à la chaîne de traçabilité disponible

Le Référentiel ouvert de transparence est publié sous licence Creative Commons Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale 4.0 International (CC BY-NC 4.0). Sa reproduction, sa diffusion et son adaptation à des fins non commerciales sont autorisées, sous réserve de mentionner la source, la licence et toute modification apportée. Les versions adaptées ne constituent pas des éditions officielles du référentiel.